

3.8

Autres décisions

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102* sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)

Financière Banque Nationale Inc.

Approbation d'un emprunt de 200 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Banque Nationale du Canada en faveur de Financière Banque Nationale Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Banque Nationale du Canada renonce à concourir est de 200 000 000 \$.

Dundee Securities Corporation

Approbation de la réduction d'un emprunt de 153 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de DWM inc. en faveur de Dundee Securities Corporation courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel DWM inc. renonce à concourir est de 41 815 829 \$.

Dundee Securities Corporation

Approbation d'un emprunt de 153 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de DundeeWealth inc. en faveur de Dundee Securities Corporation courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel DundeeWealth inc. renonce à concourir est de 195 315 829 \$.

Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.

Approbation d'un emprunt de 1 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. en faveur de Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. renonce à concourir est de 5 000 000 \$.

IPC Securities Corporation

Approbation d'un emprunt de 1 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Investment Planning Counsel of Canada Limited en faveur de IPC Securities Corporation courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Investment Planning Counsel of Canada Limited renonce à concourir est de 7 000 000 \$.

Octagon Capital Corporation

Approbation d'un emprunt de 200 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Octagon Capital Partners inc. en faveur de Octagon Capital Corporation courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Octagon Capital Partners inc. renonce à concourir est de 2 100 000 \$.

Paradigm Capital inc.

Approbation d'un emprunt de 604 426 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Warren Holmes en faveur de Paradigm Capital inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Warren Holmes renonce à concourir est de 604 426 \$.

Paradigm Capital inc.

Approbation d'un emprunt de 100 738 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Tina Normann en faveur de Paradigm Capital inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Tina Normann renonce à concourir est de 100 738 \$.

Paradigm Capital inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 705 164 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Paradigm Capital Partners Limited en faveur de Paradigm Capital inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Paradigm Capital Partners Limited renonce à concourir est de 335 400.17 \$.

PWM Capital

Approbation d'un emprunt de 32 455 \$ assorti d'une renonciation à concourir de 9199-6505 Qc Inc. en faveur de PWM Capital courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel 9199-6505 Qc Inc. renonce à concourir est de 39 955 \$.

Richardson GMP Limited

Approbation d'un emprunt de 17 900 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de National Bank of Canada en faveur de Richardson GMP Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel National Bank of Canada renonce à concourir est de 17 900 000 \$.

Richardson GMP Limited

Approbation d'un emprunt de 5 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de RGMP Holdings Corp. en faveur de Richardson GMP Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel RGMP Holdings Corp. renonce à concourir est de 5 000 000 \$.

Thomas Weisel Partners Canada inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 300 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Westwind Capital Corp. en faveur de Thomas Weisel Partners Canada inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Westwind Capital Corp. renonce à concourir est de 0 \$.

Thomas Weisel Partners Canada inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 5 700 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Thomas Weisel Capital Corporation en faveur de Thomas Weisel Partners Canada inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Thomas Weisel Capital Corporation renonce à concourir est de 10 500 000 \$.

3.8.4 Autres

Aucune information.